

DECRET D/2014/198/PRG/SGG

**PORTANT NOMINATION DE HAUTS CADRES
AU MINISTERE DES MINES ET DE LA GEOLOGIE**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/an du 31 décembre 2001 Portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG/ du 20 Janvier 2014, portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après :

1. **Secrétaire Général** : **Monsieur Nava TOURE**, précédemment Directeur Général de la Société Electricité de Guinée (EDG) ;
2. **Chef de Cabinet** : **Monsieur Moussa KEITA**, précédemment Chef de Cabinet du Ministère de l'Economie et des Finances ;

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le 15 SEP. 2014



PROFESSEUR ALPHA CONDE